

Document d'accompagnement thématique



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplômes :

2nde professionnelle
Cycle terminal Baccalauréat professionnel
Cycle terminal Baccalauréat technologique

Thème :

Stages collectifs Education à la Santé et au Développement Durable (ESDD)

Finalités du document d'accompagnement

Ce document d'accompagnement vise à éclairer la mise en œuvre des stages collectifs Education à la santé et au développement durable (ESDD) intégrés dans les référentiels des formations et diplômes de l'enseignement agricole :

- En seconde professionnelle,
- Dans le cycle terminal du baccalauréat professionnel, le stage comprenant un volant de 10 heures pour la formation au secourisme¹,
- Dans le cycle terminal du baccalauréat technologique, le stage comprenant obligatoirement un volant de 10 heures pour intégrer les préoccupations de sécurité dans la perspective du stage individuel².

Chaque stage a une durée totale équivalente à une semaine. Il est organisé sur des temps banalisés sur une semaine complète ou fractionnée, au choix des équipes. Les stages collectifs sont interdisciplinaires et construits collectivement.

¹ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2011-2140 Date: 25 octobre 2011 : Baccalauréat professionnel : informations relatives à la formation au secourisme (cf. Annexe 2)

² NOTE DE SERVICE DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles (cf. Annexe 2)

Commentaires

Recommandations pédagogiques

1- Les stages ESDD : Enjeux sociétaux et éducatifs

1.1 Les enjeux individuels et collectifs de la santé et du développement durable

Les enjeux d'éducation à la santé, comme ceux de développement durable, relèvent d'enjeux à la fois individuels et collectifs, pour le présent mais aussi pour l'avenir. Les deux thématiques, santé et développement durable, ont des objectifs communs et notamment celui d'induire une réflexion sur les conduites et les pratiques, individuelles et collectives, afin de favoriser l'adoption de comportements responsables dans la vie personnelle et professionnelle.

Toutefois chacune des thématiques répond également à des enjeux spécifiques.

En matière de santé, l'individu et le collectif sont étroitement liés. L'étude des problématiques de santé conduit à mettre en lumière les liens et interactions permanents entre les individus et le collectif. L'éducation à la santé vise à former des individus autonomes, responsables et citoyens et elle doit amener à une prise de conscience de l'individualité et de ses liens à l'ensemble de la collectivité.

Au niveau scolaire, la santé des élèves est considérée comme un déterminant de la réussite scolaire, toutefois elle n'est pas également partagée, tout comme l'accès aux soins peut être inégal selon les territoires et les milieux sociaux.

L'enjeu de l'éducation à la santé est donc d'outiller les jeunes pour les amener progressivement à prendre soin d'eux-mêmes et de leur santé au sens large, en autonomie. Il s'agit aussi de les conduire à être attentifs à celles des autres, tant dans le cadre professionnel (santé et sécurité au travail) que personnel (1^{er} secours, relations sociales et sexuelles, conduites dangereuses). A terme il s'agit de les préparer aux responsabilités de la vie d'adulte et de citoyen notamment vis à vis des personnes fragiles et dépendantes qui pourront être sous leur responsabilité.

En matière d'éducation au développement durable une visée collective est prégnante avec une projection vers les générations futures. Il s'agit de préparer les jeunes à leur rôles d'acteurs dans les domaines social, économique, environnemental, culturel... et de la gouvernance, tant dans leur vie personnelle que professionnelle, et en dépassant l'approche immédiate et individuelle ; les pratiques en jeu peuvent relever tant de pratiques individuelles que de pratiques collectives.

L'enjeu de l'éducation au développement durable est donc d'outiller les jeunes pour leur permettre de réfléchir et de faire des choix éclairés et d'agir de manière autonome et responsable pour eux-mêmes et pour les autres, au regard des objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

1.2 "Education à", de quoi parle-t-on ?

Sans réveiller des débats anciens sur la distinction entre « *enseigner* » versus « *éduquer à* », il faut d'emblée préciser que la démarche éducative, ici requise, ne s'oppose pas à la démarche d'enseignement. Certes, son ambition est plus large. Il ne s'agit pas de transmettre uniquement des savoirs mais de permettre l'appropriation de ces contenus par les apprenants et de favoriser les savoir-faire, savoir-être et les savoir-agir. Pour autant les connaissances ne sont en rien bannies, elles sont simplement apportées ou mobilisées en tant que de besoin, au service de la compétence visée. On s'inscrit ici dans une démarche de développement de compétences psycho-sociales dont l'OMS donnait cette définition en 1993 :

« Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large, en termes de bien-être physique, mental et social. »

Pour l'OMS, les compétences psycho-sociales sont au nombre de 10, regroupées par paires

- *Savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions*
- *Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique.*
- *Savoir communiquer efficacement, être habile dans ses relations interpersonnelles.*
- *Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres.*
- *Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.*

En lien avec les compétences précédentes, le stage ESDD permet de viser des compétences variées, notamment :

- *Savoir reconnaître des situations ou comportements à risque pour soi ou l'environnement et adapter son comportement*
- *Développer l'esprit critique par rapport aux influences individuelles ou collectives et/ou des médias*
- *Apprendre à formaliser sa pensée et exprimer ses convictions pour contribuer au débat collectif*
- *Reconnaître l'influence du stress et des émotions dans la prise de décision, développer des méthodes pour le gérer*
- *Savoir-faire preuve d'empathie, pour prendre en compte les enjeux de vivre ensemble et de solidarité entre les générations et entre les peuples.*

La nature de la démarche ou du projet retenu déterminera donc les compétences à développer et les savoirs à mobiliser. On s'attache *in fine* à proposer une démarche de sensibilisation qui peut naturellement s'appuyer sur d'autres éléments « éducatifs » du parcours de formation des jeunes, notamment l'éducation civique et morale.

1.3 L'éducation au risque

La société est dans la recherche permanente d'un équilibre entre prise de risque et exigence de sécurité et de protection. À tout moment, chacun est conduit à gérer une diversité de situations pouvant comporter des risques ou des dangers. L'éducation aux risques peut contribuer, dans le cadre d'une éducation à la responsabilité, à la construction d'une démarche réfléchie, impliquant une prise de conscience et des comportements adaptés face à des situations diverses.

La notion de risque permet l'apprentissage de choix tant à court qu'à long terme. En cela, il s'agit d'un enjeu éducatif important qui permet d'aborder des questions qui touchent également à l'éducation au développement durable,

Outre les risques individuels qui peuvent affecter directement des apprenants, notamment dans le cadre d'activités professionnelles, on peut aussi considérer des risques qui touchent plus largement des populations, comme des risques sanitaires (exemple : pandémie) ou des risques majeurs³.

Cette éducation peut s'articuler autour de trois axes complémentaires, dans un processus d'apprentissage dynamique pour anticiper, agir et apprendre en tirant profit de ses expériences. Cette démarche devrait être partagée par la communauté éducative et enrichie tout au long d'un parcours scolaire, pour concourir à former à des conduites citoyennes, fondées sur des valeurs de solidarité et de responsabilité.

³ Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes

- une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Huit types de risques naturels principaux sont prévisibles sur le territoire national : les inondations, les séismes, les éruptions volcaniques, les mouvements de terrain, les avalanches, les feux de forêt, les cyclones et les tempêtes.

Les risques technologiques majeurs sont au nombre de quatre : le risque nucléaire, le risque industriel, le risque lié au transport de matières dangereuses et le risque de rupture de barrage.

1.4 La notion de Santé Sécurité au Travail

Toute situation professionnelle, et notamment dans les secteurs relevant de l'enseignement agricole, génère des risques, plus ou moins prononcés, pour l'individu au travail qu'il soit employeur, salarié, stagiaire ou apprenti, risques qui font peser sur chacun la menace d'une altération de sa santé voire un risque vital, maladie ou accident.

La protection et la préservation de la santé au travail sont devenues incontournables avec la prise de conscience des risques liés aux activités professionnelles.

La sécurité et la santé au travail sont abordées tout au long de la formation et tout particulièrement lors des activités pratiques menées dans les modules professionnels.

La semaine santé et développement durable intègre également des préoccupations liées à la sécurité au travail et ce dans le but de réduire les risques d'accidents pouvant survenir notamment durant les périodes de formation en milieu professionnel. Ces préoccupations de sécurité viennent s'intégrer naturellement aux objectifs du développement durable qui cherchent à concilier préservation de la planète et bien être des humains.

La formation à la sécurité ne peut être restreinte à une question de dangers et d'accidents et à un ensemble des règles à respecter. Elle doit être l'occasion d'une éducation qui donne aux apprenants une vision large de la sécurité (alimentaire, sanitaire, des personnes pour une société pacifique...) et des méthodologies leur permettant d'être acteur de leur sécurité.

Les préoccupations de durabilité s'appliquent à toutes les situations professionnelles et doivent amener une évolution des pratiques qui permette le respect des personnes et la préservation des ressources communes tout en satisfaisant aux objectifs sociétaux et économiques.

La Santé Sécurité au Travail répond à cinq enjeux : humains, économiques, sociaux, juridiques, et d'image. La santé au travail est donc un enjeu éthique et l'un des enjeux du développement durable.

2- Les stages ESDD dans les formations technologiques et professionnelles

Le stage collectif ESDD est proposé dans les filières professionnelles (Seconde Pro et cycle Première-Terminal) et la filière technologique (cycle première et terminale) ; il vise des objectifs communs, précisés dans les référentiels, à travers les deux thématiques développées :

- Induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles et collectives,
- Favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Ce stage est par ailleurs l'occasion de sensibiliser les apprenants aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention.

Il s'inscrit également dans les incitations à développer l'engagement des jeunes dans une démarche concrète relative à un projet ou une cause et qui ouvre la possibilité de mettre en œuvre l'évaluation de l'unité facultative « engagement citoyen ».

Si les enseignements en dehors du stage ESDD ont aussi des finalités éducatives (développement de l'esprit critique, capacité d'argumenter dans un débat, réflexion éthique sur des pratiques...), ils visent des apprentissages formels dont les objectifs sont précisés dans les référentiels et validés in fine par la certification.

Ce stage s'inscrit en effet dans les parcours de formation en complément des enseignements généraux et professionnels, modulaires ou pluridisciplinaires, des autres stages collectifs, des périodes de formation en milieu professionnel, qui abordent également les questions de santé et de durabilité : EPS (activité physique et entretien de soi), biologie-écologie (ressources, environnement et santé, alimentation), enseignements techniques et professionnels (pratiques durables et environnement, santé au travail,...), histoire-géographie, ESC, philosophie,...(durabilité des systèmes ou des sociétés, éthique).

Les finalités de ces séquences d'enseignement apparaissent ainsi complémentaires avec celles du stage ESDD et invitent à faire dialoguer ces deux modalités. Il est donc nécessaire que les différents types de séquences de formation, enseignements disciplinaires, pratiques de terrain, préparation au stage individuel, périodes en milieu professionnel, soient raisonnés dans une continuité, voire une progression qui soit cohérente.

La mise en œuvre du stage ESDD peut aussi prendre en compte les finalités propres à chacun des diplômes. Ainsi en baccalauréat professionnel, une attention particulière peut être davantage portée à la santé-sécurité au travail alors qu'en baccalauréat technologique, on pourra viser plutôt une éducation à la controverse et à l'argumentation sur des « questions socialement vives » dans l'objectif de préparation à l'épreuve orale terminale.

Les objectifs identiques attribués à ce stage, quelle que soit la filière de formation, permettent, par ailleurs, aux équipes pédagogiques de travailler ensemble et de proposer des activités dans lesquelles il est possible de mixer des publics d'apprenants différents.

Outre les réflexions et opérations entreprises durant la semaine santé-développement durable, différentes modalités pédagogiques peuvent être mobilisées dans différentes classes (autour de la capacité 2 du tronc commun en BTS rénové, séances pluridisciplinaires dans tous les diplômes, EIE en seconde et en baccalauréat professionnel, chantiers école, enseignement optionnels en baccalauréat STAV,...)

Les engagements citoyens des élèves peuvent également servir de ressource et être valorisés dans le cadre de la réflexion collective : engagement citoyen dans une association qui milite pour les mobilités douces, engagement chez les gendarmes qui réalisent des opérations de sensibilisation à la sécurité lors des transports en deux roues, engagement dans une association de protection de la nature....

3- Les démarches pédagogiques et éducatives : pistes de mise en œuvre

3.1 Une démarche de projet à mobiliser en équipe et avec les apprenants

Le stage ESDD constitue une situation éducative particulière qui implique une démarche éducative construite **pour** mais aussi **avec** les apprenants.

Etant donné le caractère interdisciplinaire du stage, il est possible et souhaitable de travailler en mode projet. Cela suppose une approche dans laquelle la prise de responsabilité, l'autonomie, la mise en activité des jeunes soient bien guidées. Le mode projet permet aussi une agrégation des savoirs et des compétences à acquérir.

Travailler en mode projet suppose :

- La définition avec les apprenants d'objectifs de réalisation et d'un chemin partagé dans une démarche de co-construction ;
- une organisation du travail de groupe qui veille à l'activité de chacun et qui permet le développement des compétences psychosociales ;
- un apport des éléments méthodologiques et des savoirs en cours de route, en fonction des besoins ;
- une évaluation de l'avancée du projet, au fil de l'eau,
- une restitution finale qui interroge l'atteinte des objectifs initiaux.

Sur ce dernier point, il semble important de pouvoir communiquer autour des actions, à l'occasion de temps forts, formalisés, éventuellement ouverts à un public extérieur.

A propos du travail en projet, on veillera à éviter l'excès de pilotage ou à l'inverse le trop d'autonomie laissée aux apprenants.

Autant que possible, les stages ESDD doivent être construits en synergie avec le reste des aspects de la formation, en mobilisant d'autres ressources, temps ou objectifs pédagogiques et éducatifs.

Dans les référentiels par exemple, le stage peut être construit en utilisant d'autres objectifs de formation. Le module S2 du référentiel du baccalauréat STAV (version 2021), orienté sur le territoire, peut être l'occasion de mettre à profit des situations communes. Toujours dans le baccalauréat STAV, le vécu de stage peut nourrir la réflexion pour le grand oral de certains élèves.

On peut, par ailleurs, mettre à profit des volumes horaires enseignants non affectés, ou les temps de décharge de certains enseignants qui disposent de latitude dans la mobilisation de ces heures (exemple, temps d'animation des enseignants d'ESC). Naturellement, d'autres acteurs non enseignants peuvent être associés, (infirmières, personnel de vie scolaire, personnels des exploitations et ateliers technologiques, agents de la collectivité régionale...).

Enfin les mandats de représentants (délégués et éco-responsables, élus de l'ALESA, ...) peuvent être mis à contribution pour enrichir la conduite des projets.

3.2 Pistes spécifiques pour les actions mises en œuvre dans le cadre de l'éducation pour la santé

La Santé est « un état complet de bien-être, physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »⁴.

Permettre de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge est l'un des Objectifs de Développement Durable affirmé par les nations unies (ODD 3). Tous les acteurs sociaux sont concernés par cet objectif et notamment l'Ecole, lieu des apprentissages, de développement des compétences et lieu de vie des adolescents.

La loi a confié à l'école une mission de promotion de la santé, définie comme processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci.

L'éducation pour la santé « comprend la création délibérée de possibilités d'apprendre grâce à une forme de communication visant à améliorer les compétences en matière de santé, ce qui comprend l'amélioration des connaissances et la transmission d'aptitudes utiles dans la vie ». Elle est alliée à **l'éducation à la santé**⁵ qui comprend « tout ensemble d'activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin ». Ces activités incluent des actions éducatives, d'information, de sensibilisation et de prévention avec des modalités permettant le développement des compétences psychosociales des jeunes.

Les actions d'éducation pour la santé mises en place dans le cadre du stage collectif d'Education à la Santé et au Développement Durable doivent viser à aider le jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix et d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis des autres. Elles constituent ainsi une composante de l'éducation du futur citoyen.

Elles doivent favoriser notamment :

- La mise en œuvre des connaissances et compétences développées dans différents enseignements généraux et de spécialité ;
- La mise en place d'actions privilégiant les méthodes interactives et expérientielles (jeux de rôles, débats...);
- La mise en lien des différents acteurs (jeunes, personnels enseignants, éducatifs et de santé, professionnels de santé et associations) ;
- Le travail collaboratif entre apprenants ;
- L'autonomie des jeunes.

Pour avoir une portée positive, ces actions doivent également s'inscrire dans une politique d'établissement cohérente, impliquant tous les acteurs de la communauté éducative. Cette politique s'inscrit nécessairement dans le volet santé et citoyenneté du projet d'établissement.

De ce fait, elles doivent être en cohérence avec les actes de la vie pédagogique et de la vie scolaire de l'établissement, et inscrites dans le cadre d'un programme de prévention qui s'attachera à :

- Répondre à des besoins identifiés sur la base d'un diagnostic local ;
- Définir des objectifs évaluable ;
- S'inscrire dans la durée (plusieurs séances et activités – actions pluriannuelles)
- Privilégier des actions co-construites avec les apprenants.

D'autre part, le stage ESDD peut permettre également la mise en place d'actions de prévention intégrant des démarches de pairs à pairs.

Pour les publics adolescents ou jeunes adultes, « l'éducation par les pairs se fonde sur différents postulats, faisant le lien avec les caractéristiques de l'adolescence, en termes de socialisation (les jeunes sont souvent des sources d'information pour les autres jeunes de leur âge), de soutien (ils se tournent plus volontiers vers les leurs quand ils ont des problèmes), d'entraide, de phénomène générationnel et de

⁴ Définition de l'organisation de la santé

⁵ 36^{ème} assemblée mondiale de la santé, OMS

connaissance (les jeunes sont les mieux placés pour reconnaître et comprendre les problèmes de leurs pairs) et d'influence sociale positive pouvant permettre l'adoption de comportements favorables. »⁶

Les approches de pairs à pairs sont utilisées depuis plusieurs années dans les établissements d'enseignement dans le cadre d'actions d'éducation pour la santé, notamment pour des actions de prévention ou de sensibilisation, et plus particulièrement dans le domaine des conduites à risques.

Ces approches font appel tant aux compétences personnelles qu'aux compétences psycho-sociales des jeunes eux-mêmes, pour informer ou aider d'autres jeunes. Elles peuvent donc présenter un double intérêt éducatif et de promotion de la santé. Elles permettent ou facilitent :

- L'engagement social des jeunes dans la santé et le développement des connaissances des jeunes sur la santé ;
- Le développement ou renforcement des compétences psychosociales, notamment celles liées à l'expression, l'argumentation (résistance à l'influence des pairs) ou à l'estime de soi (se sentir utile, se sentir valorisé) ;
- Le travail collaboratif et l'entraide entre pairs ;
- L'« empowerment » des jeunes⁷ ;
- Une meilleure adhésion des jeunes aux messages de santé et une amélioration de l'utilisation par les jeunes des ressources et services (de santé ou autre), dans ou en dehors de l'établissement.

Ces modalités sont plus efficaces pour les publics adolescents, pour qui les pairs sont une ressource « naturelle » et crédible, notamment pour les informations en santé. Elle nécessite un accompagnement important des adultes, un cadre, une formation ainsi qu'un outillage préalable des jeunes et une attention particulière à ce que les jeunes pairs « préventeurs » soient auteurs ou co-constructeurs des messages de prévention qu'ils portent., sur la base d'informations fiables et scientifiquement validées.

Enfin, un apport d'expertise ou un travail en partenariat organismes spécialisés ou d'experts sur les sujets santé est fortement recommandé.

3.3 Pistes spécifiques pour les actions mises en œuvre dans le cadre du développement durable

La durabilité fait partie des demandes sociétales majeures auxquelles les politiques publiques cherchent à répondre (voir les 17 objectifs du développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015) afin de préserver l'écosystème Terre, source de vie pour l'humanité.

« L'éducation pour le développement durable (EDD) vise à doter les individus des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes » (source UNESCO).

L'EDD incite à agir et à porter un regard réflexif sur l'action menée et ses résultats afin de contribuer à la formation au jugement des apprenants.

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre,
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres,
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale et entre générations (source Eduscol).

⁶ Le Grand Eric. Santé des jeunes : l'éducation par les pairs : définition et enjeux. La santé de l'homme 2012 ; 421 : 12-14. En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-421.pdf>

⁷ « Processus par lequel une personne accroît son pouvoir sur les décisions et les actions qui influent sur sa santé » Compétences essentielles en santé publique au Canada. Québec : Agence de la santé publique au Canada, 2008, p. 11 (Amélioration des compétences en santé publique). En ligne : <http://www.phac-aspc.gc.ca/php-ppsp/ccph-cesp/pdfs/cc-manual-fra090407.pdf>

L'EDD induit une approche systémique visant à la compréhension globale des phénomènes en jeu. *In fine*, l'EDD cherche à **relier** plutôt qu'à opposer des approches a priori divergentes. L'EDD vise plutôt une mise en synergie ; elle propose des opportunités de **coopération** et de **mutualisation** pour **donner de la valeur et un sens aux actions menées**.

Le stage collectif constitue, pour sa part, un espace privilégié pour la mise en œuvre d'une éducation au développement durable mettant l'accent sur l'action et les projets.

Démarche :

Il s'agit de développer des compétences de citoyen du XXI^{ème} siècle : dimension éthique par rapport à l'avenir de la planète, place du progrès technique, réflexion sur les risques et sur les modes de gouvernance, modes de consommation, valeurs et choix, responsabilité...

L'approche par projet s'inscrit dans cette démarche puisqu'elle « favorise une approche interdisciplinaire centrée sur l'intérêt des apprenants et parce qu'elle privilégie aussi, comme contexte d'apprentissage, des situations concrètes de la vie courante. » (Proulx, 2004)

Mise en œuvre :

La mise en œuvre peut prendre plusieurs formes : débats, controverses, concours de plaidoirie, itinérance pedestre, défis sur l'établissement ou en dehors, projets individuels ou collectifs, étude de cas... sont autant de possibilités qui permettent de s'appuyer sur l'interactivité et une approche concrète. L'articulation entre EDD et santé justifie également les liens avec les compétences psycho-sociales en les ancrant dans les milieux de vie (oïkos) (OMS, 2003). Les projets retenus doivent faire sens avec ce qui est entrepris dans l'établissement en termes de développement durable, notamment dans le cadre des activités des écoresponsables

Il doit prendre en compte les différentes composantes du développement durable, être complémentaire ou non du domaine professionnel de l'option de formation, impliquer différents acteurs aussi bien internes à l'EPL que des partenaires extérieurs.

Il peut être réalisé dans le cadre de l'EPL, notamment l'exploitation agricole ou l'atelier technologique ou au contraire s'appuyer sur un support extérieur, dans le territoire de l'EPL ou non.

Une grande latitude est ainsi laissée à l'équipe pédagogique quant au choix du thème et du support du projet.

Les 17 objectifs du développement durable et leurs 169 cibles donnent une vision très large du développement durable et illustrent la variété des thèmes qui peuvent être abordés à partir de cas concrets et de situations réelles.

De nombreux thèmes permettent d'aborder tout à la fois les notions de développement durable, de santé et de sécurité.

Sans viser l'exhaustivité, les thèmes suivants peuvent être suggérés :

- Agroécologie
- Alimentation, modes de production et de consommation durables
- Gestion de l'espace et du cadre de vie
- Diagnostic environnemental de l'EPL
- Eau, ressources, consommation, traitement
- Commerce équitable (nord-sud et commerce de proximité)
- Gestion de la biodiversité
- Transports et mobilité des personnes
- Environnement et santé
- Modes de développement et risques sanitaires
- Valeurs, éthique, jeux d'acteurs et postures dans le cadre du DD
- Dimension internationale du DD
- Gestion des ressources
- Impacts des changements climatiques
- Energie et émission de gaz à effets de serre
- Risques majeurs (risques naturels ou technologiques)
- Gestion participative des organisations...

Annexe 1

Deux exemples de projet support à la semaine santé et développement durable.

Exemple N°1 Projet d'éco-construction d'un abri à cycles.

Réponse à une demande locale et problématisation

Suite aux propositions d'un groupe d'éco-acteurs actifs au sein de l'EPL, le conseil régional, départemental et l'agglomération acceptent le projet de réalisation d'une piste cyclable entre la ville et le lycée ainsi que l'aménagement d'un abri pour cycles au sein de l'espace paysagé dans lequel sont insérés les bâtiments de l'établissement.

Le conseil régional accorde une subvention au lycée pour la réalisation de l'abri à cycles par des classes de la filière professionnelle du paysage (baccalauréat professionnel et BTS) avec la demande que la réalisation suive les principes du développement durable et que les aménagements paysagers prévu autour de cet édifice prennent en compte le changement climatique et favorisent la biodiversité.

Co-construction du projet

Les équipes pédagogiques en concertation avec le groupe des éco-acteurs et l'accord de l'équipe de direction décident qu'une partie de ce projet servira de support pour les semaines santé et développement durable de la classe de baccalauréat professionnel aménagement paysager et de la classe de baccalauréat STAV qui propose les domaines « Service aux personnes » et « Aménagement et valorisation des espaces ». A partir de ce projet concret, les points suivants sont analysés au prisme du développement durable :

- Effets des déplacements en vélo sur la santé.
- Comment limiter les risques et les dangers lors des trajets en cycle ?
- Analyse du bilan carbone de différents moyens de transport pour le trajet ville lycée.
- Comment réussir une consultation préalable à la réalisation de l'abri à cycles afin d'impliquer et de satisfaire le plus grand nombre d'usagers de l'établissement ?
- Choix des matériaux et modes de construction éco-compatibles pouvant entrer dans le budget alloué.
- Réflexion sur le parti d'aménagement et le choix des végétaux qui favorisent la biodiversité, intègrent les enjeux liés au changement climatique, facilitent l'entretien ultérieur et offrent un cadre de vie propice aux usagers.
- Comment sécuriser un chantier d'aménagement paysager situé en bord de route et réaliser les travaux d'implantation en respectant sa santé et en limitant les risques ?

Mise en œuvre du projet

Elle mobilise différentes classes sur le temps scolaire ainsi que la participation des éco-acteurs impliqués volontairement au sein du lycée. L'action pourra être prolongée selon les souhaits des équipes pédagogique et des éco-acteurs.

Les semaines ESDD des classes de baccalauréat professionnel aménagement paysager et de baccalauréat STAV sont consacrées au projet avec des approches adaptées aux deux filières. (Dans le cas de classes à petits effectifs, les deux classes auraient pu être regroupées sur une semaine commune).

Une équipe d'éco-acteurs (appartenant à différentes classes et filières présentes au sein de l'établissement) s'est mobilisée pour suivre le projet tout au long de l'année et assurer, avec l'aide d'un adulte référent et de personnels de l'équipe de direction, les relations avec les partenaires.

Des horaires des enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE) des classes mobilisées ont été consacré à la conduite de ce projet. Les élèves de baccalauréat STAV du domaine des services ont travaillé plus spécifiquement sur les questions de la consultation des usagers et des effets de l'usage de la bicyclette sur la santé. Une partie des horaires de l'enseignement optionnel « Pratiques professionnelles »

de la classe de STAV a été consacrée à ce projet. Les semaines de « chantier école » des classes de première et terminale baccalauréat professionnel aménagement paysager ont été consacrées à la mise en œuvre du projet. Plusieurs séances d'enseignement pluridisciplinaire ont été consacrées à ce sujet dans les classes mobilisées. Le projet a servi de supports à deux groupes d'étudiants de BTSA aménagement paysager dans le cadre du projet d'initiative et de communication (PIC). La conception des aménagements a été réfléchi au sein du module « Projet » de la section de BTSA aménagement paysager. Les différents modules d'enseignements généraux ou professionnels contribuent à apporter les connaissances et méthodes utiles pour nourrir ces réflexions et actions.

Les engagements citoyens des élèves ont également servi de ressource et ont été valorisés dans le cadre de la réflexion collective. Les différents modules d'enseignements généraux ou professionnels contribuent à apporter les connaissances et méthodes utiles pour nourrir ces réflexions et actions.

Exemple n°2 – Semaine ESDD en pédagogie de projet libre

Contexte et problématique de départ

Au lycée, l'équipe éducative souhaite profiter de la semaine ESDD pour proposer aux lycéens une nouvelle posture pédagogique et éducative afin de rendre les élèves acteurs et auteurs sur les problématiques de santé et développement durable. L'idée est de se questionner et de se mettre en projet autour de ces notions, d'en décliner des questions ou axes d'investigations précis apportés par les élèves.

Pour cela, l'équipe propose une immersion dans le territoire avec une randonnée sur une journée. Cette randonnée serait l'occasion de proposer un ensemble d'ateliers ou d'espace de discussion (avec des intervenants) pour interroger ce qui contribue au bien-être ou à l'état de santé des personnes, d'une société, de l'environnement.

Co-construction du projet

Après cette phase d'immersion, les élèves se posent de nombreuses questions. En fonction des questionnements soulevés durant la journée, il s'agit d'accompagner les élèves à constituer des groupes qui auraient envie d'explorer ou de mettre en place un projet sur un thème spécifique durant la semaine.

A partir de cette démarche de projet, voici des exemples de questionnements que pourraient formuler les élèves :

- ✓ Qu'est-ce que cela veut dire « santé » ? « Bien-être » ? « Se sentir en sécurité » ? La notion de besoin ?
- ✓ En quoi la question du développement durable est-elle en lien avec la question de la santé ?
- ✓ Qu'est-ce qu'être en bonne santé pour une personne ? Un groupe ? Un environnement ?
- ✓ Quels bienfaits de la marche (et plus généralement d'une activité physique) sur la santé ?

Mise en œuvre du projet

Chaque groupe pourrait être accompagné par une personne de l'équipe éducative pour déployer une méthodologie de projet : recherches d'informations, se mettre d'accord sur un ou des objectifs précis, structurer le projet/présentation et faire des entretiens d'acteurs pour avoir différents regards (pour le diagnostic initial), réaliser une présentation devant les autres élèves (premier état de l'art). Cette étape pourrait se poursuivre au-delà par des mises en projet dans le cadre scolaire.

Les groupes de thématique pourraient aller plus loin sur une question et se centrer sur un aspect précis :

- en quoi l'alimentation pourrait être un levier pour travailler le lien entre santé et développement durable ?
- qu'est-ce que le lycée pourrait mettre en place pour contribuer à la santé et au bien-être des personnes ?
- en quoi l'environnement interne et externe de l'établissement contribue-t-il à la santé des personnes, de la biodiversité présente ?
- dans notre filière ou dans nos métiers où sont présentes ces questions de santé et de développement durable ?

Ce qui est important dans ce processus c'est bien de partir du questionnement des élèves et d'accompagner la prise de parole et la mise en projet autour de questions précises qui sont abordables dans le champs d'action des jeunes. Il est important également de proposer des espaces et des temps pour discuter, chercher, mettre en forme, présenter, proposer et se mettre en action si nécessaire par la suite. Il est important aussi de replacer ces questionnements dans le cadre global du fonctionnement de l'établissement.

La randonnée, la réflexion, la méthodologie de projet centrée sur les idées des élèves débouchent sur une variété de projet.

Avec l'infirmière, la commission « menu » pourrait par exemple tenir compte de leurs idées pour faire avancer l'axe « manger autrement » du projet d'établissement du lycée en introduisant notamment de plus en plus de produits de l'exploitation du lycée et/ou des produits de producteurs locaux au restaurant collectif du lycée.

Au-delà de cette semaine ESDD, les écoresponsables pourraient étudier l'environnement intérieur et extérieur du lycée et proposer des aménagements éco-conçus pour favoriser le bien-être au lycée, favoriser la biodiversité et lutter contre le changement climatique.

Quant aux élèves du baccalauréat STAV, ils pourraient questionner les modèles agricoles au regard du développement durable et s'interroger sur l'impact des choix alimentaires sur la santé et sur l'environnement. Plus largement la gestion des espaces naturels pourrait être aussi étudiée et le rapport homme nature questionné.

IEA, Décembre 2020

Annexe 2

Textes réglementaires et ressources

Responsabilité, Citoyenneté

- La citoyenneté dans l'enseignement agricole : <https://citoyennete.educagri.fr/?PagePrincipale>
- Ressources « Citoyenneté » sur Chlorofil : <https://chlorofil.fr/actions/citoyennete>
- Note de service « Engagement citoyen » - DGER/SDPFE/2017-549 du 21/06/2017

Santé, alimentation, conduites addictives, discriminations

- Prévention des conduites addictives dans les établissements d'enseignement et de formation agricoles Note de service DGER/SDPFE/2018-501 du 04 juillet 2018
- Promotion de la santé dans l'enseignement agricole : <https://chlorofil.fr/actions/sante/promotion-sante>
- Prévention des conduites addictives : <https://chlorofil.fr/actions/sante/promotion-sante/addictions>
- Prévention et lutte contre le tabagisme : <https://chlorofil.fr/actions/sante/promotion-sante/addictions/tabac>
- RESEDA : Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent : <https://chlorofil.fr/reseaux/reseda>
- Jeu « A vos assiettes » ; <https://chlorofil.fr/diplomes/ressources/a-vos-assiettes>
- Eduquer à l'alimentation : Guide pour les acteurs de l'éducation à l'environnement (CEZ Rambouillet) <http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/exploitation-agricole/ressources-en-ligne/>
- Education à l'alimentation et au goût (Ressources EDUSCOL) : <https://eduscol.education.fr/pid32788/education-a-l-alimentation-et-au-gout.html>
- Programme national nutrition santé : <http://www.mangerbouger.fr/PNNS>
- Education à la santé- Hors-série n°24 Les cahiers pédagogiques – janvier 2012 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Education-a-la-sante>
- INPES - Santé publique France : <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

Santé-sécurité au travail, prévention des risques professionnels

- Rapport n° 14070 du CGAAER relatif à la sécurité des élèves lors des périodes de formation et de stage en milieu professionnel (février 2015)
- Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles
- Note de service DGER/SDPFE/2018-500 du 04 avril 2018 : Sensibilisation des maîtres de stage et d'apprentissage sur la santé sécurité au travail des apprenants.
- Secourisme dans l'enseignement agricole : <https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/securite/secourisme>
- Note de service DGER/SDPOFE/N2011-2140 du 25 octobre 2011 : Baccalauréat professionnel : Informations relatives à la formation au secourisme
- Santé, sécurité au travail des apprenants : <https://chlorofil.fr/actions/sante/sst>
- Prévention des risques professionnels dans l'enseignement – fiches MSA : <https://chlorofil.fr/actions/sante/sst/ressources/fiches-msa>
- Santé, sécurité en agriculture (MSA) : <https://ssa.msa.fr>
- Travailler mieux, Ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr>
- Agence européenne pour la santé-sécurité au travail : <https://osha.europa.eu/fr/themes/mainstreaming-osh-education>
- INRS : <http://www.inrs.fr/>
- Eduquer à la responsabilité face aux risques : Guide d'intervention en milieu scolaire (MEN- Réseau CANOPE) : <https://www.reseau-canope.fr/atelier-val-d-oise/archives-actualites/prevention-sante-securite/prevention/article/educer-a-la-responsabilite-face>
- Touscaps, le serious game qui peut sauver des vies : <https://chlorofil.fr/diplomes/touscaps>
- Convention tripartite entre le ministère du travail, la caisse centrale de la mutualité agricole et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation : <https://chlorofil.fr/actions/sante/sst/partenariats>

Développement durable

- Note de service DGER/SDPFE/2017-445 du 16 mai 2017 : Éducation au Développement Durable (EDD) dans les établissements d'enseignement techniques agricoles publics et privés sous contrat.
- Plan Enseigner à produire autrement : <https://chlorofil.fr/eapa>
- Education au développement durable dans l'enseignement agricole : <https://chlorofil.fr/actions/edd>
- Fiches repères du Réseau national Education pour un développement durable : <https://chlorofil.fr/actions/edd/fiches-reperes>
- Une plateforme collaborative pour l'Éducation au Développement Durable dans l'enseignement agricole : <https://edd.educagri.fr/?PagePrincipale>
- L'éducation au développement durable : comment faire ? Les cahiers pédagogiques - N°478 Coordonné par Orane Bischoff (Montpellier Sup Agro-Florac) – 2010 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/No478-L-education-au-developpement-durable-comment-faire>
- Plateforme Education à l'environnement et au développement durable – Ministère de la transition écologique et solidaire : <http://www.eedd.developpement-durable.gouv.fr/accueil>
- FAO : <http://www.fao.org/home/fr>
- Nations Unies (ONU), objectifs de développement durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>
- UNESCO Education au développement durable : <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>
- L'agroécologie au CEZ- Bergerie nationale : <http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/agroecologie/>

Pédagogie de projet

- Cottureau D., (coord.), 2007, Alternier pour apprendre, Entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation, Editions Réseau Ecole et Nature.
- Proulx J., 2004, Apprentissage par projet. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Bordalo I. & Ginestet J-P., 1993, Pour une pédagogie du projet. Paris : Hachette.